

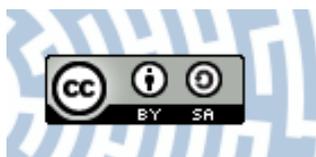


You have downloaded a document from  
**RE-BUŚ**  
repository of the University of Silesia in Katowice

**Title:** Implication sémantique des prédicats dans la grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak

**Author:** Beata Śmigielska

**Citation style:** Śmigielska Beata. (2019). Implication sémantique des prédicats dans la grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak. "Neophilologica" T. 31 (2019), s. 384-398, doi 10.31261/NEO.2019.31.23



Uznanie autorstwa - Na tych samych warunkach - Licencja ta pozwala na kopiowanie, zmienianie, rozprawdzanie, przedstawianie i wykonywanie utworu tak długo, jak tylko na utwory zależne będzie udzielana taka sama licencja.



UNIwersYTET ŚLĄSKI  
W KATOWICACH



Biblioteka  
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki  
i Szkolnictwa Wyższego



*Beata Śmigielska*

Université de Silésie, Katowice

Pologne

 <https://orcid.org/0000-0002-3383-0030>

# Implication sémantique des prédicats dans la grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak

**Semantic implication of the predicates in Stanisław Karolak's semantics-based grammar**

## Abstract

The following paper discusses the problem of the semantic implication of predicates based on Stanisław Karolak's theory of semantics-based grammar. As the notion of predicate-argument structure is fundamental for this theory, it is crucial to establish the number and type of arguments assigned to a given predicate. The process of assigning the appropriate number of argument positions opened by a predicate and argument-adjunct distinction is a complex and not always clear procedure. Taking into consideration the notions, definitions and propositions resulting from the theory at hand here, the author carries out an analysis of the selected group of predicates that, taking this point of view, may seem to be problematic.

## Keywords

Karolak's semantics-based grammar, semantic-implication, predicate-arguments structure, adjunct

## 1. Introduction

Dans la linguistique polonaise la fin des années 60 du XX siècle est marquée par un développement intense des recherches sur la syntaxe et la sémantique des verbes. La question des structures syntaxiques et leurs relations avec le sens des verbes, la question de l'implication sémantique des prédicats sont abordées dans de nombreux travaux des linguistes polonais, entre autres par A. B o g u s ł a w s k i

(1974, 1981), Z. Saloni (1974, 1976) et M. Świdziński (1981), W. Banyś (1981, 1983, 1989), K. Bogacki (1991, 1992) et H. Lewicka (1983 — qui ont élaboré le premier dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français), M. Grochowski (1984), R. Grzegorzycowa (1996) et, avant tout, S. Karolak dans ses œuvres fondamentales sur la grammaire à base sémantique (1984, 1991, 1992, 1998, 2001). Étant donné que l'analyse des prédicats du point de vue de la valence reste, d'un côté, une question toujours passionnante, et, de l'autre côté, constitue un des problèmes qui n'a pas été résolu jusqu'aujourd'hui, elle attire toujours l'attention non seulement des chercheurs polonais (cf. p. ex. A. Bogusławski, 2017 ; A. Przepiórkowski, 2016, 2017 ; M. Danielewiczowa, 2010, 2017), mais aussi des chercheurs étrangers qui travaillent sur la valence (cf. p. ex. S. Faulhaber, 2011 ; J. Panevová, 2016).

Dans le présent article, nous allons nous pencher sur la question de la valence des prédicats choisis en discutant certains problèmes qui apparaissent au cours d'analyse dans le cadre de la grammaire karolakienne.

La grammaire à base sémantique de Stanisław Karolak décrivant les relations entre la syntaxe et la sémantique reflète une vision particulière du système de la langue naturelle. Dans le volume *Składnia* (1984) où l'auteur s'applique à l'analyse du polonais et dans *Składnia francuska o podstawach semantycznych* (2007) où il s'adonne aux études de la langue française, et dans beaucoup de ses autres travaux, il fait une classification complexe de prédicats, tout à fait novatrice par rapport à ce que proposent les grammaires traditionnelles de l'époque. Dans notre analyse nous allons nous concentrer premièrement sur l'observation sémantico-syntaxique des prédicats choisis, qui, de notre point de vue, posent certaines difficultés quant à la détermination du nombre exact des arguments, pour essayer, dans une deuxième étape, de proposer leurs schémas prédicat-arguments (SPA), établis conformément aux principes admis par l'auteur de la conception.

## 2. Arguments vs éléments adjoints à la S. Karolak

D'après ce que dit S. Karolak (p. ex. 2007), il est souvent difficile d'arriver à la structure profonde du prédicat et de déterminer la nature et le nombre précis de positions d'arguments qu'il ouvre. La méthodologie qu'il croit la plus efficace est liée à la décomposition sémantique du sens du prédicat. Après l'avoir décomposé en éléments sémantiquement plus simples avec leurs positions d'arguments, on réduit, dans une deuxième instance, les positions qui se répètent en une position argumentative. Une fois les réductions nécessaires établies, on arrive à obtenir un nombre précis de positions d'argument ouvertes par le prédicat qui peut être représenté sous forme de schéma logique (cf. p. ex. M. Hrabia,

2011 ; A. Czekaj, B. Śmigielska, 2009 ; I. Pozierak-Trybisz, 2009 ; B. Śmigielska, 2013). Par exemple le prédicat *ENVIE / ENVIER* appartient aux prédicats trivalents de rang supérieur (qui ouvrent trois positions d'argument : deux positions impliquées pour des arguments d'objets et une position pour un argument propositionnel). Voilà son explication (S. Karolak, 2007 : 101) :

*x ÉPROUVE LE SENTIMENT DE MÉCONTENTEMENT D'y QU'y EST DANS LA SITUATION q ET x N'EST PAS DANS LA SITUATION q ET x VEUT ÊTRE DANS LA SITUATION q*

De l'explication ci-dessus résulte le schéma syntaxico-sémantique du prédicat *ENVI-(ER)* :  $P(x, q, z)$ . Il peut être représenté par les phrases du type A et B ci-dessous :

A. *Je vous envie d'avoir déjà terminé cet article.*

où *je* ( $x$ ) et *vous* ( $z$ ) sont des expressions argumentatives qui remplissent la première et la troisième position d'argument d'objets et la proposition *d'avoir déjà terminé cet article* ( $q$ ) occupe la deuxième position ouverte pour un argument propositionnel, toutes les trois étant impliquées sémantiquement par le prédicat *ENVI-(ER)*.

B. *Je lui enviais son salaire.*

où *je* ( $x$ ) et *lui* ( $z$ ) sont, comme dans l'exemple précédent, des expressions argumentatives qui remplissent la première et la troisième position d'argument d'objets et la proposition *son salaire* ( $q$ ) représente la deuxième position de la structure prédicat-arguments sous-jacente d'*OBTENIR*, qui occupe la troisième position réservée à l'argument propositionnel du prédicat *ENVI-(ER)*.

Puisque la procédure de la décomposition est considérée par l'auteur de la conception comme compliquée dans beaucoup de cas et chargée d'une certaine subjectivité, S. Karolak (2007) en propose encore une autre qui s'appuie sur l'effacement ou le non-effacement grammatical et/ou sémantique. D'après cette procédure-là, il a formulé les listes des prédicats selon leur valence et ordre de positions d'argument (S. Karolak, 2007 : 104—185). Conformément à ce critère, les arguments sémantiquement impliqués par un prédicat donné sont ceux qui ne peuvent pas être effacés de la phrase parce que leur effacement entraînerait soit le fait que la phrase en question devienne asémantique, soit le fait qu'elle subisse une certaine modification sémantique en créant une information indéterminée. L'analyse du prédicat *EMBRASSER* sert à illustrer cette procédure sémantique à travers les phrases du type p. ex. (S. Karolak, 2007 : 94) :

*Anne a embrassé son mari au front avec ses lèvres tremblantes.*

où on pourrait se poser la question de savoir combien de positions d'argument ce prédicat implique sémantiquement et si les expressions *au front* et *avec ses lèvres tremblantes* remplissent des positions d'argument du prédicat *EMBRASSER*, qui devrait être, lui, dans ce cas-ci, tétravalent. La réponse à cette question est que le prédicat analysé est certainement bivalent et ce fait-là est lié à la relation métonymique du type « partie-tout », grâce à laquelle S. Karolak explique l'appartenance des parties du corps citées dans la phrase (*front* et *lèvres*) aux personnes de *mari* et d'*Anne* qui sont les seules expressions à remplir les deux positions ouvertes par le prédicat *EMBRASSER*.

Il nous paraît important de remarquer ici que l'« instrument » d'*embrasser*, pour qu'il puisse apparaître dans la phrase, doit être toujours accompagné d'une caractéristique supplémentaire, sinon la phrase serait agrammaticale. Cf. :

*Anne a embrassé son mari au front avec ses lèvres tremblantes.*

vs

?*Anne a embrassé son mari au front avec les lèvres.*

Quant à la deuxième phrase, une réaction du type :

*Mais, Bon Dieu, et avec quoi elle devrait l'embrasser ? Avec les mains ?!*

serait tout à fait adéquate.

Dans le contexte de l'effacement ou du non-effacement des unités de la phrase S. Karolak (2007 : 93) parle de deux situations possibles :

2.1 Non-effacement grammatical — l'effacement de l'unité nominale de la phrase fait que celle-ci devient asémantique et agrammaticale en même temps.

2.2 Effacement grammatical, mais non-effacement sémantique — l'effacement d'une unité de la phrase entraîne l'incomplétude de l'information ou sa généralisation.

Au premier groupe des unités non effaçables qui peuvent être considérées comme arguments, appartiennent celles qui sont mises en caractère gras dans les phrases suivantes (S. Karolak, 2007 ; ici, l'astérisque \* sert à marquer des phrases incorrectes) :

cf. 2.1

*Varsovie est située **sur la Vistule.***

vs \**Varsovie est située.*

*Anne soupçonne Pierre **de délinquance.***

vs *Anne soupçonne de délinquance.*

vs \**Anne soupçonne Pierre.*

*Marie s'illusionne **que tu l'aimes.***

vs \**Marie s'illusionne.*

*Un agent de police a tué **un cambrioleur.***

vs \**Un agent de police a tué.*

Les unités ci-dessous, celles qui sont en caractère gras, appartiennent au deuxième type des unités, p. ex. :

cf. 2.2

<i>Jean fume <b>une cigarette</b>.</i>	vs	<i>Jean fume.</i>
<i>Pierre lit <b>un journal</b>.</i>	vs	<i>Pierre lit.</i>
<i>Jean s'est marié <b>avec Françoise</b>.</i>	vs	<i>Jean s'est marié.</i>
<i>Gaston se promène <b>dans le parc</b>.</i>	vs	<i>Gaston se promène.</i>

Dans les phrases ci-dessus, malgré l'effacement superficiel, dans ce sens : grammatical, des unités, elles représentent les arguments impliqués par les prédicats correspondants.

D'après ce que dit S. K a r o l a k (2007 : 94), tous les exemples cités (cf. 2.1 et cf. 2.2) prouvent qu'il est difficile de tracer les limites entre les unités impliquées et non impliquées par le prédicat à base du critère de l'effacement / du non-effacement. Il souligne qu'intuitivement celui de l'effacement / du non-effacement sémantique donne des résultats d'analyse plus sûrs (cf. 2.1).

Cependant, après avoir observé les exemples 2.1 et 2.2, la question qui se pose immédiatement est de savoir comment distinguer, dans certains cas, le premier groupe du deuxième, p. ex. dans les phrases : \**Anna soupçonne Pierre* vs *Jean fume*. Dans le cas du prédicat *SOUÇONNER*, cette phrase est possible à prononcer et paraît sémantiquement et grammaticalement correcte, même sans contexte. Par exemple le titre de l'article du 10.06.2019 dans les *Flash Infos* intitulé : « Mali / Attaque d'un village dogon : le gouvernement soupçonne des "terroristes" » pourrait le prouver. Ou les phrases du type, p. ex. : *Un agent de police a tué* pourrait être la réponse à la question : *Qui l'a tué ?*. Nous voyons donc bien que toutes les informations nécessaires à la compréhension de ces phrases sont facilement à retrouver soit dans le contexte, soit dans la situation de communication. Et puisque les phrases sont produites dans le but de communiquer, il faudrait les analyser toujours dans le contexte de communication avant de leur attribuer le statut des phrases asémantiques.

Dans ce contexte-ci, on pourrait se demander aussi comment soumettre à cette sorte de l'analyse les prédicats du type p. ex. de *PEUR* dans la phrase : *Jean est peureux* où la deuxième position est obligatoirement bloquée et ne peut jamais apparaître à la surface. Et même si ce prédicat est bivalent, la procédure de l'effacement et du non-effacement ne serait pas possible à y appliquer. Et encore, comment on pourrait classifier de ce point de vue le prédicat *MOURIR* ? Comparons les phrases grammaticalement semblables, p. ex. : *Luc est mort dans le parc* vs *Gaston se promène dans le parc* (cf. 2.2). Si l'on efface de toutes les deux phrases l'expression : *dans le parc*, les phrases : *Luc est mort* vs *Gaston se promène* seront grammaticalement et sémantiquement correctes, à cette différence près que le prédicat *MOURIR* est monovalent et celui de *SE PROMENER* ne l'est pas. L'ex-

pression effacée dans le cas de *MOURIR* constitue un élément adjoind dans cette phrase, même si, au premier coup d'oeil, elle semble saturer la deuxième position de l'argument (cf. S. Karolak, 2017 : 107). Par contre, s'il s'agit du prédicat *SE PROMENER*, l'expression : *dans le parc* remplit la deuxième position d'argument ouverte par ce prédicat. Il s'avère que le test de l'effacement et du non-effacement n'est pas suffisamment efficace dans ces cas-là.

Les procédures karolakiennes, brièvement présentées ci-dessus, qui permettent de distinguer les arguments des éléments adjoints ne sont pas toujours, selon notre opinion, opérationnelles au point d'arriver de façon objective à la SPA. Parmi les linguistes les opinions sur les méthodes de l'accès aux éléments nécessaires de la SPA sont partagées. Il y en a ceux qui croient que la décomposition sémantique des prédicats est complexe, mais efficace (cf. p. ex. A. Bogusławski, 1974, 1978 ; M. Danielewiczowa, 2017) et, naturellement, ceux pour qui c'est plutôt une méthode qui base sur une certaine intuition sémantique et, qui, de ce point de vue, ne paraît pas être sûre (cf. p. ex. M. Grochowski, 1984 ; A. Przepiórkowski, 2017). M. Danielewiczowa (2017) souligne aussi que, vu la complexité de la langue naturelle, un seul type de test n'est pas un outil suffisant pour arriver avec succès à déterminer clairement l'opposition entre arguments et éléments adjoints. Pour le faire, il faut parfois appliquer quelques tests différents en fonction d'un nombre divers et diversifié de classes de prédicats dans une langue donnée.

### 3. *Dans le parc* ou *par le parc* — argument ou élément adjoind ?

Il est évident que chaque action ou événement se produit dans un certain endroit et dans un certain temps. Les compléments circonstanciels de lieu, tels que : *dans le parc* et *par le parc*, apparaissent souvent dans les phrases soit en fonction d'argument, soit en fonction d'élément adjoind et il n'est pas souvent facile de distinguer leur statut.

Si l'on se concentre p. ex. sur les locatifs et si l'on se base sur l'intuition linguistique, on pourrait constater que les prédicats de déplacement pourraient être rangés à la catégorie des prédicats dans laquelle les locatifs joueraient une fonction d'argument et non pas d'adjoind. Cela résulte du fait que le cadre de déplacement dans l'espace devrait sémantiquement impliquer l'existence des éléments locatifs le spécifiant de manière naturelle et immanente. Analysons, de ce point de vue, les phrases suivantes :

#### 3.1

- a) ?*Marie va.*
- b) *Marie va à la bibliothèque.*

- c) *Marie va de chez son frère.*
- d) *Marie va de chez son frère à la bibliothèque.*
- e) *Marie va de chez son frère à la bibliothèque par le parc.*
  
- f) *Marie retourne.*
- g) *Marie retourne de la bibliothèque.*
- h) *Marie retourne chez elle.*
- i) *Marie retourne de la bibliothèque chez elle.*
- j) *Marie retourne de la bibliothèque chez elle par le parc.*

L'observation des exemples ci-dessus nous amène à la réflexion sur la valence des prédicats du type *ALLER* (au sens de *ić*) et *RETOURNER* (au sens de *wracać*), comme des prédicats qui pourraient être représentatifs de la classe des prédicats de déplacement dans l'espace. Aussi bien *ALLER* que *RETOURNER* appartiennent, selon S. Karolak (2007 : 168), au groupe des bivalents représentés par le modèle sémantico-syntaxique :  $P(x, y)$ , où la position initiale  $x$  est réservée pour l'argument individuel (d'objet) et la deuxième position  $y$  est ouverte pour le locatif.

Pour résoudre le problème de la valence des prédicats en question, il faudrait, comme le dit S. Karolak (p. ex. 2007), essayer de faire la décomposition de leur sens, même de façon simplifiée. On pourrait donc dire, dans le cas du prédicat *ALLER*, que :

$x$  SE DÉPLACE DU LIEU  $y$  AU LIEU  $z$  PAR LE CHEMIN  $v$

Par contre, l'analyse sémantique du sens de *RETOURNER* serait, plus ou moins, la suivante :

$x$  SE DÉPLACE DU LIEU  $y$  ET  $x$  SE REND À NOUVEAU DANS UN LIEU  $z$  OÙ  $x$  VA PAR LE CHEMIN  $v$

Étant donné que les modèles sémantico-syntaxiques se réfèrent au niveau profond de la langue, elles devraient toujours comporter toutes les positions d'arguments qui sont obligatoires du point de vue du sens du prédicat en question, même si elles ne sont pas à chaque fois réalisées et remplies toutes ensemble à la surface dans les phrases (cf. 3.1). D'après notre raisonnement, les prédicats analysés seraient plutôt tétravalents et leur modèle sémantico-syntaxique serait :  $P(x, y, z, v)$ , proposé conformément à la décomposition sémantique des sens présentée ci-dessus. De plus, dans les exemples des phrases (cf. 3.1), grammaticalement et sémantiquement correctes (cette constatation résulte d'analyser les phrases citées dans le contexte possible où elles peuvent apparaître), il est bien visible que tous les locatifs fonctionnent comme arguments et non pas comme éléments adjoints.

Il y n'a qu'une seule phrase (3.1a) qui nous paraît la moins naturelle (pour la marquer, nous proposons le signe ? à la place de l'astérisque \*, celui-ci étant plutôt réservé aux phrases inacceptables).

Analysons à ce propos aussi d'autres prédicats de déplacement dans l'espace et regardons si le locatif : *dans le parc*, répété dans chaque phrase ci-dessous, assumerait la fonction d'argument ou d'adjoint :

### 3.2

- |  |    |                                    |
|--|----|------------------------------------|
| a) <i>Jean se promène dans le parc.</i>            | vs | <i>Jean se promène.</i>            |
| b) <i>Jean court dans le parc.</i>                 | vs | <i>Jean court.</i>                 |
| c) <i>Jean marche dans le parc.</i>                | vs | <i>Jean marche.</i>                |
| d) <i>Jean galope à toute allure dans le parc.</i> | vs | <i>Jean galope à toute allure.</i> |
- etc.

Il n'est pas à douter que les prédicats mis en observation ci-dessus expriment une idée de déplacement dans l'espace et impliquent plus qu'une seule position d'argument. Ils en impliquent quatre (cf. p. ex. avec les phrases du type : *Jean court dans le parc d'une fontaine à l'autre*, *Jean se promène dans le parc d'un jet d'eau à l'autre*, etc.) dont les trois dernières peuvent être facultativement saturées à la surface, comme c'est le cas de la deuxième position remplie par l'expression : *dans le parc* dans tous les exemples 3.2 (première colonne). Les prédicats en question sont donc, de notre point de vue, tétravalents et peuvent être représentés par le modèle sémantico-syntaxique suivant :  $P(x, y, z, v)$ . Il faut ajouter aussi que les phrases sans locatifs (cf. 3.2 — deuxième colonne) sont naturellement grammaticalement et sémantiquement correctes dans un contexte donné, parce que les prédicats analysés possèdent dans leurs structures profondes trois autres positions d'argument, prêtes à être remplies, si la situation de communication l'exigeait.

Essayons de comparer les phrases proposées dans l'exemple 3.2 avec quelques phrases ci-dessous, apparemment du même type:

### 3.3

- |   |    |                                   |
|---|----|-----------------------------------|
| a) <i>Marie meurt dans le parc.</i>               | vs | <i>Marie meurt.</i>               |
| b) <i>Marie fume des cigarettes dans le parc.</i> | vs | <i>Marie fume des cigarettes.</i> |
| c) <i>Marie lit un journal dans le parc.</i>      | vs | <i>Marie lit un journal.</i>      |
| d) <i>Marie crie dans le parc.</i>                | vs | <i>Marie crie.</i>                |
| e) <i>Marie pleure dans le parc.</i>              | vs | <i>Marie pleure.</i>              |
- etc.

Il est vrai que du point de vue formel les phrases de l'exemple 3.2 et celles de l'exemple 3.3 ne diffèrent pas les unes des autres. On peut facilement effacer le locatif *dans le parc* de toutes les phrases analysées et celles-ci seraient gram-

maticalement et sémantiquement correctes (cf. 3.3 — deuxième colonne). Mais il y a une seule différence importante entre ces deux groupes d'exemples, notamment la présence logique de l'idée de déplacement dans l'espace incorporée dans les prédicats de 3.2 et le manque de cette idée-là dans les prédicats de 3.3. De cela résulte le fait que le locatif dans le deuxième groupe des phrases (cf. 3.3) est un élément adjoindé dans les structures prédicats-arguments en question.

Arrêtons-nous encore un instant sur l'observation de la valence du prédicat *NAGER*, qui représente aussi un prédicat de déplacement dans l'espace, dans la phrase du type :

### 3.4

*Jean nage dans le parc aquatique.*      vs      *Jean nage.*

Ce prédicat est, d'après S. Karolak (2007 :107), monovalent. Dans son modèle sémantico-syntaxique :  $P(x)$  la variable  $x$  représente une position ouverte pour un argument individuel (d'objet). Puisque *NAGER* fait partie d'un groupe de prédicats de déplacement dans l'espace, il devrait être plutôt qualifié, selon notre point de vue, en tant que tétravalent avec les trois dernières positions ouvertes pour des locatifs. Pour arriver à sa structure profonde, essayons de le décomposer en éléments sémantiques plus petits, p. ex. :

*x SE DÉPLACE À LA SURFACE D'UN LIQUIDE OU DANS UN LIQUIDE y  
D'UN POINT z VERS UN POINT v*

Après l'avoir décomposé, il est évident que ce prédicat paraît être plutôt tétravalent, avec le modèle :  $P(x, y, z, v)$ , que monovalent, et, que sa deuxième position serait réservée pour *un liquide* à la surface duquel ou dans lequel on pourrait nager et les deux dernières positions seraient réservées pour le chemin de déplacement dans l'espace, p. ex. :

### 3.5.

- a) *?Pierre nage dans l'eau.*      vs      *Pierre nage.*  
 b) *Luc nage dans l'eau de 27 degrés.*  
 c) *Il nage dans l'eau glaciale.*  
 d) *Une pomme frite nage dans l'huile.*  
 e) *Ils nagent dans le sang.*  
 f) *Un parasite nage dans l'urine.*  
 g) *Une mouche nage dans la soupe.*  
 h) *Une fourmi nage dans le jus.*  
 etc.

Les exemples avec le prédicat *NAGER* nous font voir que l'on pourrait nager dans un différent type de liquide (p. ex. : *eau, huile, sang, urine, soupe, jus, thé, café, alcool*). Puisqu'on nage généralement dans l'eau ou à la surface de l'eau, la phrase 3.5a est traitée comme un pléonasme par rapport à la phrase *Pierre nage*. Pourtant, malgré la faute de redondance, il y en a beaucoup dans l'usage. Nous pouvons nous imaginer aussi la situation de communication où la phrase : *Pierre nage dans l'eau* serait prononcée comme la réaction à la question, un peu bizarre, mais quand même possible, du type, p. ex. *Pierre, nage-t-il dans l'huile ?*. Par contre, les exemples 3.5b et 3.5c sont les cas les plus fréquents dans lesquels le mot « eau » est accompagné d'épithète ou de complément déterminatif du nom (p. ex. *dans l'eau glaciale, dans l'eau de 27 degrés*, réalisant, d'ailleurs, le même mécanisme comme dans la phrase analysée plus haut : *Anne embrasse Pierre au front avec ses lèvres tremblantes*).

Et, à ce moment-là, on pourrait se demander si, par hasard, le syntagme du type, p. ex. *dans l'eau glaciale*, n'est pas une partie du prédicat *NAGER*, activée à la surface par un adjectif (ici : *glaciale*), et non pas un argument, comme c'est le cas des prédicats tels que : *poignarder, balayer, empoisonner, fusiller*, etc. ci-dessous (cf. S. K a r o l a k, 1984 : 24—25) :

### 3.6

a) \**Pierre l'a poignardé avec un poignard.*

vs

*Pierre l'a poignardé avec un poignard rouillé.*

b) \**Marie a balayé la cuisine avec un balai.*

vs

*Marie a balayé la cuisine avec un balai humide.*

c) \**Luc a fusillé son oncle avec un fusil.*

vs

*Luc a fusillé son oncle avec un fusil ancien.*

Même si ces prédicats-là et le prédicat *NAGER* semblent fonctionner d'une façon semblable, ils diffèrent sur deux points importants. Premièrement, leur forme morphologique : *poignard-er, balay-er, fusill-er* comporte déjà l'objet dont on se sert pour exécuter une action, ce qui pourrait suggérer que c'est une partie du prédicat en question et non pas un argument, ni un élément adjoind. Deuxièmement, l'objet avec lequel on fait ces actions est unique pour elles-mêmes : si l'on balaie, on le fait d'habitude avec un balai, si l'on poignarde, l'objet typique de cette action est un poignard et si l'on fusille, on a besoin d'un fusil, etc. Dans le cas de *NAGER*, la situation est tout à fait différente. Sa forme morphologique

n'a rien à voir avec l'eau, dans laquelle on nage généralement, et le liquide, dans lequel on peut nager, est de différent type (cf. 3.5b-3.5h).

Revenons encore à la phrase : *Jean nage dans le parc aquatique* (cf. 3.4), à partir de laquelle nous avons commencé notre analyse du prédicat *NAGER* en tant qu'appartenant à la classe des prédicats de déplacement dans l'espace, et regardons-la en compagnie d'autres phrases du même type, très nombreuses dans l'usage, p. ex. :

### 3.7

- a) *Pierre nage dans la mer Baltique.*
- b) *Marie nage dans l'étang de ses parents.*
- c) *Les enfants nagent dans la piscine de l'hôtel.*
- d) *Mes parents nagent dans le lac Guéry.*
- e) *Jean nage dans le parc aquatique.*
- etc.

Ici, la question se pose toute de suite de savoir si les locatifs dans les phrases ci-dessus occupent une position d'argument ou sont de simples adjoints. Essayons donc de les reformuler en celles du type :

### 3.8

- a) *Pierre nage dans l'eau de la mer Baltique.*
- b) *Marie nage dans l'eau de l'étang de ses parents.*
- c) *Les enfants nagent dans l'eau de la piscine de l'hôtel.*
- d) *Mes parents nagent dans l'eau du lac Guéry.*
- e) *Jean nage dans l'eau de la piscine dans le parc aquatique.*
- etc.

De la reformulation des phrases résulte le fait qu'aussi bien dans les exemples 3.7, que dans les exemples 3.8, les locatifs, qui sont des constructions métonymiques du type « le récipient pour le liquide », jouent le rôle des arguments, même si c'est seulement une partie de ces expressions qui est exprimée à la surface. Quant à deux dernières positions du prédicat *NAGER*, elles ne sont pas saturées à la surface dans toutes ces phrases.

Ainsi, dans la phrase du type p. ex. :

*Jean nage dans la Vistule d'un bord à l'autre.*

nous avons quatre positions d'argument remplies à la surface par les expressions : *Jean, dans la Vistule, d'un bord, à l'autre*. L'expression : *dans la Vistule* constitue donc une expression métonymique qui saturer une des positions ouvertes par le prédicat *NAGER*.

Et encore quelques phrases intéressantes de ce point de vue, p. ex. :

## 3.9

- a) *Mes amis nagent dans l'argent.*
  - b) *Marie nage dans le bonheur.*
  - c) *Luc nage dans la richesse.*
  - d) *Mes parents nagent dans le luxe.*
  - e) *Ils nagent dans l'abondance.*
- etc.

Dans les phrases ci-dessus nous avons affaire au prédicat *NAGER* (*plawić się*) avec un sens tout à fait différent, qui n'est plus locatif, ce qui est montré par la position d'argument propositionnel qui y est présente, par rapport à celui analysé plus haut et il faut étudier sa structure prédicat-argument séparément. Et dans ces cas-ci, il est clair que les phrases avec le prédicat *NAGER*, employé au sens figuré du mot, du type p. ex. : *?Ils nagent dans l'abondance d'un hôtel à l'autre*, seraient inacceptables. Ce prédicat *NAGER* ouvrirait plutôt deux positions d'argument : l'une pour un argument individuel, l'autre pour un argument propositionnel.

Il est donc évident qu'il serait nécessaire qu'on établisse une description systématique de la valence sémantique des classes de prédicats du point de vue de la grammaire à base sémantique, p. ex. locatifs, sentiments, communication, etc., qui pourrait être confrontée avec d'autres descriptions de ce type.

Naturellement, dans cette description on devrait prendre en considération le fait que le principe adopté dans la grammaire à base sémantique de S. Karolak: un prédicat donné a autant de réalisations syntaxiques équivalentes qu'un système linguistique donné autorise, devrait probablement être nuancé. On devrait rendre compte du fait que, pratiquement, pour une raison ou une autre, certaines réalisations pourraient ne pas avoir lieu dans une langue donnée (fameux « syntactic gaps »). D'autre part, les réalisations possibles, si elles ont lieu, peuvent apporter des modifications du sens du prédicat, conçu, comme c'est le cas, apparemment, chez S. Karolak, comme une intension à la différence de la référence. À moins qu'on ne définisse le sens des prédicats, comme référence et non pas sens (un prédicat, serait-il, étant un concept, et non pas un signe, un mix des deux dans la grammaire à base sémantique de S. Karolak ?). Et dire que ces modifications sont un résultat du jeu pragmatique des constructions en question ne serait pas suffisant, puisqu'on y a affaire à un jeu systématique, donc systémique, des modifications sémantiques apportées par ce type de constructions.

Cela nous amènerait forcément à reposer la question fondamentale : qu'est-ce en fait qu'un (sens du) prédicat, vu p. ex., à ce propos, les exemples longuement discutés dans la littérature de la question (cf. p. ex. Ch. Fillmore, 1968 : 49 ; P. Sgall, E. Hajicová, J. Panevová, 1986 : 119), p. ex. :

<i>Jean a versé du lait sur la table.</i>	vs	<i>Le lait a versé sur la table.</i>
<i>Jan rozlał mleko.</i>	vs	<i>Mleko się rozlało.</i>
<i>John spilled the milk.</i>	vs	<i>The milk spilled.</i>
<i>Les abeilles fourmillent dans le jardin.</i>	vs	<i>Le jardin fourmille d'abeilles.</i>
<i>Ogród roi się od pszczół.</i>	vs	<i>W ogrodzie roi się od pszczół.</i>
<i>(≠ Pszczoły nie zawsze roją się w małych ulach.)</i>		
<i>The bees swarm in the garden.</i>	vs	<i>The garden swarms with bees.</i>

#### 4. Conclusion

La question de l'opposition entre les arguments et les éléments adjoints suscite, comme on le voit, jusqu'aujourd'hui une vive discussion et les opinions sur les meilleurs tests linguistiques, qui conduiraient à la résolution de ce problème, sont partagées. Étant donné que les analyses scientifiques devraient s'appuyer sur des fondements philosophiques et épistémologiques adoptés, leurs résultats en dépendent et peuvent être différents d'une conception à l'autre, bien qu'ils concernent les mêmes phénomènes linguistiques (cf. W. B a n y ś, 2018).

Dans les recherches sur la valence des prédicats, nous avons observé, en gros, trois approches principales. La première — purement sémantique, qui admet trois arguments au maximum au niveau profond (cf. p. ex. A. B o g u ś ł a w s k i, 1981), la deuxième — syntaxique, selon laquelle l'unité minimale d'analyse est la phrase définie comme « prédicat accompagné de la suite la plus longue de ses arguments » (cf. p. ex. G. G r o s s, 1999 : 113) et la troisième — sémantico-syntaxique, qui essaye de décrire les rapports entre ces deux niveaux en attribuant la primauté à la sémantique, la syntaxe y étant subordonnée (cf. p. ex. S. K a r o ł a k, 1984, 1998, 2001, 2007).

Cette dernière approche paraît être le défi le plus difficile parmi les autres, puisque les limites d'analyse entre les deux niveaux en question ne sont pas précisément déterminées. Ainsi, aussi bien dans *Składnia* (1984) que dans *Składnia francuska o podstawach semantycznych* (2007) S. K a r o ł a k propose un classement valentiel de prédicats qui n'est pas toujours homogène, car l'auteur, en se basant tantôt plus sur le niveau sémantique, tantôt plus sur le niveau syntaxique, n'est pas toujours, dans ce cas-ci, conséquent dans ses descriptions.

Cependant, dans le contexte des discussions linguistiques (ici : sur l'implication sémantique des prédicats), il est important de souligner que, d'un côté, "linguistic research based on some defined criteria is better than research based on intuition and ad hoc classification" (J. P a n e v o v á, 2016 : 21) et, de l'autre côté, que si les tests scientifiques appliqués à bien déterminer un phénomène donné ne répondent pas encore à nos attentes et à nos besoins, cela ne veut pas dire que le phénomène n'existe pas (M. D a n i e l e w i c z o w a, 2017 : 56).

C'est un argument supplémentaire pour s'acharner à prouver s'il existe ou qu'il n'existe pas, et les linguistes doivent y faire front avec encore plus de persévérance en essayant de proposer d'autres tests qui permettraient de mieux délimiter le phénomène.

## Références citées

- B a n y ś W., 1981 : « Description indéfinie : arguments ou prédicats en position d'arguments ? ». *LSil* 4, 43—52.
- B a n y ś W., 1983 : « Type de prédicat et ambiguïté référentielle ». *Neophilologica*, 3.
- B a n y ś W., 1989 : *Théorie sémantique et SI... ALORS. Aspects sémantico-logiques de la proposition conditionnelle*. Katowice : Uniwersytet Śląski.
- B a n y ś W., 2018 : « Nouveaux anciens paradigmes : Approche orientée objets, classes d'objets, psychologie écologique et cognition radicale incorporée ». *Neophilologica*, 30, 25—41.
- B o g a c k i K., K a r o l a k S., 1991 : « Fondements de la grammaire à base sémantique ». *Lingua e stile*, 26, 309—345.
- B o g a c k i K., K a r o l a k S., 1992: „Założenia gramatyki o podstawach semantycznych”. *Język a Kultura*, 8, 157—187.
- B o g a c k i K., L e w i c k a H., 1983 : *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*. Warszawa : PWN.
- B o g u s ł a w s k i A., 1974: "Preliminaries for semantic-syntactic description of basic predicative expressions with special reference to Polish verbs". In: A. O r z e c h o w s k a, R. L a s k o w s k i, red.: *O predykcji*. Wrocław: Ossolineum, 39—57.
- B o g u s ł a w s k i A., 1978: "Towards an operational grammar". *Studia Semiotyczne*, VIII, 29—90.
- B o g u s ł a w s k i A., 1981: "More than three or three at most? The problem of valency places and arguments of relations". *Studia gramatyczne*, IV, 7—14.
- B o g u s ł a w s k i A., 2017: „W sprawie językowo-autorefleksyjnego testowania wymagań składniowych”. *Prace Filologiczne*, LXX, 33—45.
- C z e k a j A., Ś m i g i e l s k a B., 2009 : « Autour de la notion de prédicat ». *Neophilologica*, 21, 7—17.
- D a n i e l e w i c z o w a M., 2010: „Schematy składniowe — podstawowe kwestie metodologiczne”. *Poradnik Językowy*, 3, 5—27.

- Danielewiczowa M., 2017: „Argumenty i modyfikatory — głos w dyskusji”. *Linguistica Copernicana*, 14, 55—70.
- Faulhaber S., 2011: *Verb Valency Patterns. A Challenge for Semantics-Based Accounts*. De Gruyter Mouton.
- Fillmore Ch., 1968: “The Case for Case”. In: E. Bach, R.T. Harms, eds.: *Universals in Linguistic Theory*. New York: Holt, Rinehart and Winston, 1—88.
- Grochowski M., 1984: „Składnia wyrażen polipredykatywnych”. In: Z. Topolińska, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa: PWN, 213—299.
- Gross G., 1999 : « Élaboration d'un dictionnaire électronique ». *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, XCIV(1), 113—138.
- Grzegorzyczowa R., 1996: *Wykłady z polskiej składni*. Warszawa: PWN.
- Hrabia M., 2011 : « La grammaire à base sémantique : une conception “bâtie” et non pas “donnée”. Quelques remarques sur le changement de la compréhension de certaines notions fondamentales dans la théorie de Stanisław Karolak ». *Neophilologica*, 23, 273—289.
- Karolak S., 1984: „Składnia wyrażen predykatywnych”. In: Z. Topolińska, red.: *Gramatyka współczesnego języka polskiego. Składnia*. Warszawa: PWN, 11—211.
- Karolak S., 1998 : « Sur une méthode de détermination de la valence des prédicateurs ». In : E. Hajičová, ed. : *Issues of Valency and Meaning. Studies in Honour of Jarmila Panevová*. Prague : Karolinum, Charles University Press, 55—61.
- Karolak S., 2001: „Założenia gramatyki o podstawach semantycznych”. In: S. Karolak, red.: *Od semantyki do gramatyki*. Warszawa, Instytut Slawistyki PAN, 21—61.
- Karolak S., 2007: *Składnia francuska o podstawach semantycznych*. T. 1. Kraków: Collegium Columbinum.
- Panevová J., 2016: “In favour of the argument—adjunct distinction (from the perspective of FGD)”. *The Prague Bulletin of Mathematical Linguistics*, 106, 21—30.
- Pozierak-Trybisz I., 2009: *Składnia francuska o podstawach semantycznych: ćwiczenia*. T. 2. Kraków: Collegium Columbinum.
- Przepiórkowski A., 2016: “Against the Argument — Adjunct Distinction in Functional Generative Description”. *The Prague Bulletin of Mathematical Description*, 106, 5—20.
- Przepiórkowski A., 2017: *Argumenty i modyfikatory w gramatyce i w słowniku*. Warszawa: Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Saloni Z., 1974: „O programie opisu składni czasowników polskich”. In: *O predykcji (Materiały konferencji Pracowni Budowy Gramatycznej Współczesnego Języka Polskiego, IBL PAN, Zawoja 14—16 XII 1972)*. Wrocław: Ossolineum, 59—81.
- Saloni Z., 1976: *Cechy składniowe polskiego czasownika*. Wrocław: Ossolineum.
- Saloni Z., Świdziński M., 1981: *Składnia współczesnego języka polskiego*. Warszawa: Wydawnictwo Uniwersytetu Warszawskiego.
- Sgall P., Hajičová E., Panevová J., 1986: *The Meaning of the Sentence in its Semantic and Pragmatic Aspects*. May: Jacob.
- Śmigielka B., 2013 : « Le problème de la valence et de l'ordre des prédicats dans la conception des structures prédicat-arguments de Stanisław Karolak ». *Neophilologica*, 25, 140—149.